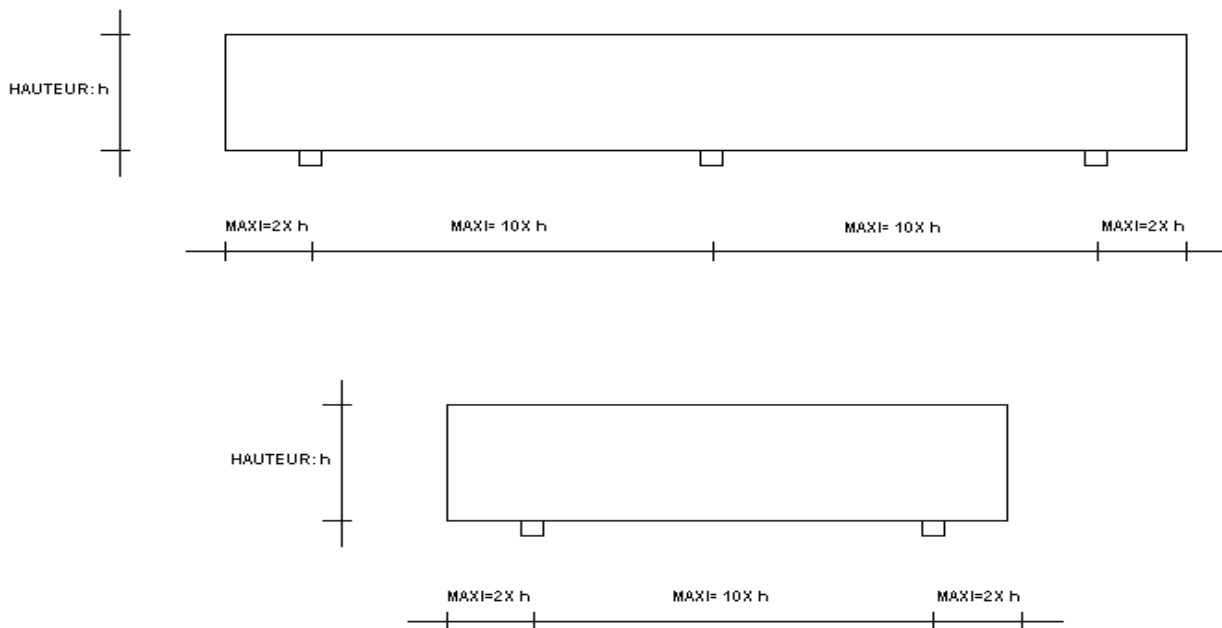


## PROCEDURE DE STOCKAGE ET MISE EN ŒUVRE DES POUTRES ET LONGRINES

### Stockage des poutres et longrines

- Les éléments sont stockés sur une aire plane et horizontale. En cas d'empilage, les éléments de calage (chevrons par exemple) doivent être adaptés à cet usage et respecter un alignement vertical, nous utilisons des chevrons 80mmx235mm.
- La distance maximum entre deux chevrons consécutifs d'une même poutre ne doit pas excéder 10 fois la hauteur béton de l'élément supporté.
- Les portes à faux ne doivent pas excéder 2 fois la hauteur béton supporté.

### SCHEMA DE STOCKAGE



### Mise en œuvre des poutres et longrines

- Utiliser un engin de levage adapté pour le levage de la charge.
- Utiliser des élingues ou des chaînes de sécurité adaptées, en bonne état et conformes à la charge à manipuler.
- Accrocher les élingues ou chaînes aux anneaux ou ancres prévues, la charge admissible est indiquée sur l'ancrage scellées dans le béton.
- Avant l'opération de levage, s'assurer que les crochets soient bien positionnés.
- L'angle formé par les sangles ou crochets de levage ne doit pas dépasser 90°.
- La manutention des éléments doit se faire avec la plus grande vigilance, éviter les à coups et les chocs, ne pas passer sous la charge.